

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VEZINS**

**Délibération n°96/2023**

**L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre,**

Le Conseil Municipal de la Commune de VEZINS (49), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de **M. VAN VOOREN Cédric**

Date de convocation du Conseil Municipal : **8 décembre 2023**

Nombre de conseillers en exercice : 17

Nombre de conseillers présents et représentés : 15

Étaient présents : **Mmes et M. BARILLÈRE Jean-René, BARRÉ Véronique, BINET Blandine, CESBRON Bernard, COTTENCEAU Marylène, CRESTIN Joseph, DEROUINEAU Linda, MALINGE Anne, POISSONNEAU Claude, ROBERT Frédéric, ROTURIER Magali, SABATINI Ange, TIJOU Liliane et VAN VOOREN Cédric (représentant Monsieur Mathieu FARDEAU)**

Absents excusés ou représentés : **Mme et M. HELBECQUE Luciane, KOCHAN Stève et FARDEAU Mathieu (représenté par Monsieur VAN VOOREN Cédric)**

Secrétaire de séance : **Mme Liliane TIJOU**

**OBJET : TARIF DES JARDINS COMMUNAUX - EXERCICE 2024**

Monsieur le Maire rappelle que selon l'article 2 du règlement intérieur des jardins communaux, il est prévu que : « Les jardins sont attribués sous réserve du paiement de la cotisation annuelle fixée par délibération du Conseil Municipal. La cotisation est due pour une année complète qu'elle que soit la date d'arrivée du jardinier. Son paiement est fixé en janvier de chaque année. Celle-ci est réputée acquise dans sa totalité quelle que soit la date et la cause de résiliation. » ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents,

**FIXE** à 60 euros le montant de la cotisation pour l'année 2024.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Maire, Cédric VAN VOOREN



Certifié exécutoire

Transmis en Sous-préfecture de Cholet le 15.12.2023

Publié notifié le 15.12.2023

Accusé de réception en préfecture  
049-214903718-20231213-96-2023-DE  
Date de télétransmission : 15/12/2023  
Date de réception préfecture : 15/12/2023